



Paris, le 6 mai 2010

Mourad Boudjellal  
Gérant  
Editions Soleil  
15, boulevard de Strasbourg  
83000 Toulon

Monsieur,

Comme vous le savez sans doute, depuis le 20 mars dernier le Groupement des auteurs BD du Snac a largement diffusé un "Appel du Numérique" (dont le texte intégral est joint à ce courrier).

Cet Appel, signé par 50 auteurs de renom avant sa mise en ligne, a été soutenu à ce jour par près de 1200 professionnels, et vient d'être relayé par 12 organisations professionnelles (maintenant rejointes par la SGDL) pour être étendu à l'ensemble des auteurs du monde du livre : écrivains, auteurs de livres jeunesse, de théâtre, etc.

Vous trouverez également ci-jointes, d'une part, une copie de la lettre envoyée à Louis Delas, Président du groupe bande dessinée du Syndicat national de l'édition, d'autre part, une copie de la lettre envoyée au ministre de la Culture.

Vous constaterez, à la lecture de ces deux courriers, que nous appelons à constituer sous l'égide du ministère un groupe de travail réunissant non seulement les éditeurs appartenant au SNE mais aussi ceux qui, comme vous, n'y sont pas.

Nous souhaiterions savoir si vous êtes intéressés et favorables à l'idée de vous joindre à une discussion collective si elle devait se dérouler. Il nous semblerait normal et surtout utile que les éditeurs qui ne sont pas représentés par le SNE puissent faire entendre leurs éventuelles différences dans ces débats.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour les signataires de l'Appel du Numérique,  
l'ensemble des membres du comité de pilotage  
du Groupement Bande Dessinée du Snac.

PS : pour assurer aux auteurs signataires de l'Appel, l'information qui leur est due, les termes de ce courrier seront rendus public, ainsi que le nom des différents éditeurs destinataires.

PJ :